

# **Éducation et formation tout au long de la vie: compétences clés et accès pour tous les citoyens**

2005/0221(COD) - 10/11/2005 - Document annexé à la procédure

Ce document de travail des services de la Commission vient appuyer le rapport d'étape 2006 sur la mise en œuvre du programme de travail « Éducation et formation 2010 ». Il reprend notamment toutes les grandes variables mises en évidence dans le programme de travail et tente de savoir comment les différents objectifs ont été mis en œuvre très concrètement dans chacun des États membres.

Les principaux sujets abordés touchent à :

- l'éducation primaire ou fondamentale,
- l'éducation tout au long de la vie,
- l'impact du processus de Bologne sur le relèvement du niveau d'éducation en Europe.

Les informations ainsi recueillies et les tableaux présentés indiquent que depuis 2004, la mise en œuvre du programme de travail progresse bien dans chacun des 32 pays participant au programme.

Sur le plan de la méthodologie, les 32 pays associés au programme ont soumis un rapport national de mise en œuvre présenté selon le canevas et les standards imposés par la Commission (ex. : comment les politiques nationales ont-elles répondu à l'ordre du jour prévu à Lisbonne, comment l'éducation peut-elle contribuer à améliorer la compétitivité dans un pays donné,...).

Sachant que l'éducation à tous les niveaux (tant au niveau primaire que secondaire ou supérieur) joue un rôle essentiel dans le rapport entre l'innovation et la compétitivité, l'objectif de l'Union européenne est de rendre l'Europe plus compétitive en redynamisant la formation et la connaissance et de parvenir ainsi à l'objectif de Lisbonne de faire de l'Union européenne l'économie de la connaissance la plus compétitive du monde. Toutefois, cette ambition ne peut aboutir qu'au prix de réformes importantes et le pari du programme 2010 est de parvenir à modifier le paysage de l'éducation afin de rendre l'Europe plus compétitive par l'éducation.

L'examen à mi-parcours de la Stratégie de Lisbonne, effectué en mars 2005, a renforcé la nécessité d'une réforme urgente de l'éducation dans ce contexte. Le présent document se penche donc sur les réformes entamées par les États membres pour répondre au défi de Lisbonne, principalement dans les domaines suivants :

- développement des qualifications dans le contexte d'une économie de la connaissance ;
- amélioration de la formation des professeurs et des apprenants ;
- amélioration des normes de qualité sur le plan scolaire ;
- amélioration des systèmes de garantie de la qualité de l'enseignement ;
- garantie d'un accès égal aux TIC pour tous ;
- augmentation du nombre de personnes parvenant à une éducation de haut niveau /mise en œuvre du processus de Bologne/ internationalisation des standards de l'éducation de haut niveau.

Le rapport se concentre également sur les priorités de réforme des États membres (notamment au regard de la date limite de 2006 fixée dans le rapport intérimaire), les progrès accomplis par rapport au processus de Bologne, le niveau d'attractivité de l'éducation dans chacun des États membres par rapport à l'offre

internationale, la mise en place d'une réelle dimension européenne de l'éducation et de la formation en terme de mobilité (tant pour les élèves des degrés inférieurs que pour les étudiants ou les professeurs) et l'évaluation de l'impact de l'Europe sur les programmes d'études nationaux au niveau primaire, secondaire et dans la formation des professeurs. Enfin, le rapport rend compte de l'exécution générale du programme « Éducation et formation 2010 » et de son impact plus large sur la Stratégie de Lisbonne à mi-parcours.

À noter qu'au passage, la Commission insiste pour souligner que l'analyse proposée n'est pas une vue d'ensemble complète de la diversité et de la complexité parfois importante des situations nationales. Il s'agit plutôt de fournir un état des lieux synthétique des priorités principales, des problèmes rencontrés, des progrès et des objectifs à atteindre dans les États membres pour parvenir à réaliser l'objectif de Lisbonne en matière d'éducation.